SECTION F.O.-DGFIP 37
DDFIP INDRE ET LOIRE
94 Boulevard Béranger
37 032 TOURS CEDEX 1
Tel. : 02 47 21 74 58 ou 74 26

Adresse mèl : fo.ddfip37@dgfip.finances.gouv.fr
Site de la section : http://www.fo-dgfip-sd.fr/037/

Tours, le 26 Juin 2017

**DECLARATION LIMINAIRE**
**CAPL DU 26/06/2017**

**Monsieur le Président de la Commission Administrative Paritaire Locale**
**Messieurs Les Directeurs**

Le directeur Général vous a demandé de mettre à l'ordre du jour un nouveau règlement intérieur des commissions administratives paritaires locales, modifiant les règles en cours de mandat, réduisant ainsi les droits des représentants syndicaux élus par les personnels, au mépris du dialogue social.

Les élus FO ont donc décidé de boycotter la première convocation du 16 juin 2017, vous nous convoquez à nouveau ce 26 juin, notre position reste inchangée.

A titre d'exemple, nous sommes en effet stupéfaits de constater la proposition de ne plus convoquer systématiquement les suppléants et ne plus prendre en charge le remboursement de leurs frais de déplacement, ainsi que la réduction du temps syndical alloué aux élus pour la préparation des CAP.

Il s'agit là d'une démarche régressive et injustifiée de restriction du droit syndical à la DGFIP.

Nous vous demandons en conséquence le retour à la formulation initiale de l'article 19.

Dans ce contexte morose socialement, le syndicat FO DGFIP alerte les personnels et la Direction sur la gravité des réformes en cours, qui menacent l'avenir de nos missions et des services.

FO affirme son opposition en votant contre ce nouveau règlement intérieur.